

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTIONS :

Tous niveaux :

→ Du 1^{er} juin au 31 août 2026

Séance découverte du 1^{er} au 3^{ème} cycle :
mercredi 13 mai 2026, 16h30-18h30

Les candidats peuvent s'inscrire soit au CRR soit au CRD. Ils suivront le parcours commun tout en restant rattachés administrativement à l'un ou à l'autre. Voir auprès des établissements les éléments à fournir.

CONCOURS D'ENTRÉE :

Du 1^{er} au 3^{ème} cycle

→ Mercredi 16 septembre 2026

Début des cours le jeudi 24 septembre (1^{er} cycle) et samedi 26 septembre (2^{ème} et 3^{ème} cycles)

COP et CPES :

1^{er} tour → du 22 au 24 septembre 2026

Lieu : Conservatoire de Saint-Germain-en-Laye, Salle Jacques Tati, 12bis rue Danès de Montardat.

Journée de stage/probation : lundi 28 septembre.

2^{ème} tour → 1^{er} et 2 octobre 2026

Lieu : Conservatoire de Versailles Grand Parc, 24 rue de la Chancellerie.

Réunion d'information CPES en

visioconférence : mardi 1^{er} septembre 2026.

Début des cours le 5 octobre

CONTACTS

Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles Grand Parc

6 avenue de Paris - CS 10922, 78009 Versailles Cedex

Tél. 01 39 66 30 10

Jennifer Abidos, chargée de scolarité

scolarite.versailles@agglovgp.fr / jennifer.abidos@agglovgp.fr



CPES en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental

Claude-Debussy de Saint-Germain-en-Laye

3, rue du Maréchal Joffre, 78100 Saint-Germain-en-Laye

Tél. 01 30 87 21 65, contact@crd-saintgermainenlaye.fr

Enseignements dispensés au Théâtre Montansier

13 rue des Réservoirs, 78000 Versailles

avec le soutien de :



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS 10922
78009 Versailles Cedex

Art dramatique

À partir de 15 ans

› Études générales & renforcées (COP/CPES)

RENTRÉE 2026-27



versaillesgrandparc.fr/conservatoire





DU 1ER AU 3ÈME CYCLE

› Parcours général

Etude de l'art théâtral pour une pratique « en amateur » ou une poursuite d'études à visée pré-professionnelle.

À partir de 15 ans pour une entrée en 1^{er} cycle, 16 ans pour le 2^{ème} cycle et 17 ans pour le 3^{ème} cycle.

Durée des cycles : 1 à 2 ans.

→ Enseignements :

- Acquisition et développement de l'aisance corporelle et vocale ;
- Pratique du jeu théâtral par l'improvisation, appropriation de textes du répertoire, construction du travail d'interprétation ;
- Construction et approfondissement de la culture théâtrale ;
- Exploration et pratique de divers modes d'expression artistique et musicale.

→ Cours collectifs hebdomadaires de **2h (1C)** les jeudis en fin d'après-midi, **4h (2C) et 6h (3C)** les mercredis et samedis.

Admission sur concours d'entrée.

Passage en 2^{ème} et 3^{ème} cycle sur contrôle continu et accord des enseignants. À la fin du 3^{ème} cycle, un **Certificat d'études théâtrales (CET)** est décerné à l'élève, sur examen et sur la base du contrôle continu.

COP (Cycle d'Orientation Professionnelle) CPES (Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur)

› Parcours renforcés

→ Le COP est destiné aux jeunes acteurs à partir de 18 ans et ayant bénéficié d'une formation théâtrale initiale envisageant de donner une orientation professionnelle à leurs études artistiques.

Il a pour vocation de favoriser toutes études supérieures susceptibles d'être enrichies par une pratique approfondie du théâtre, et conduire les élèves talentueux les plus déterminés à engager, à terme, des études supérieures dans la spécialité de théâtre.

Attention, ce parcours ne confère pas le statut d'étudiant au candidat admis.

→ Le CPES est une formation pré-professionnelle préparant aux concours d'entrée dans les écoles supérieures, en partenariat avec le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Saint-Germain-en-Laye (CRD).

Au-delà de la formation d'acteur, les étudiants prennent connaissance des divers métiers de la scène, et se préparent aux concours d'entrée des écoles supérieures et à d'autres formes de professionnalisation.

Ce dispositif confère le statut d'étudiant au candidat admis.

→ Cours collectifs et de travaux dirigés d'une durée de **1 125 heures (COP) et de 1 430 heures (CPES)** réparties sur deux ans, à raison d'une **vingtaine d'heures de cours hebdomadaires** (hors stages).

En complément des cours, les élèves sont amenés à connaître l'environnement professionnel au sein du territoire à travers des rencontres professionnelles, une école du spectateur, des master-classes et des stages, dans ou hors les murs des conservatoires.

Admission sur concours d'entrée.

Ces deux parcours peuvent se conclure par un **Diplôme d'études Théâtrales (DET)**.

